

—
**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

2^{ème} RÉUNION DE 2013

Séance du 20 février 2013

CG 13/2^{ème}/I-05

L'an deux mil treize, le 20 février, les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote : Mme Sardeing-Rodriguez, MM. Albert, Astoul, Astruc, Aurientis, Baylet, Bésiers, Cambon, Capayrou, Dagen, Deprince, Descazeaux, Empociello, Garrigues Francis, Garrigues Roland, Gonzalez, Guillamat, Hébral, Lacombe, Lavabre, Marty Michel, Marty Patrick, Massip, Mouchard, Quéreilhac, Raynal, Roger, Roset, Tabarly et Viguié.

**SERVICE D'ASSISTANCE AU TRAITEMENT
DES EFFLUENTS ET AU SUIVI DES EAUX
(SATESE)**

BUDGET PRIMITIF POUR 2013

—
Le SATESE propose son appui technique aux collectivités du département dans le domaine de l'assainissement et de l'entretien des cours d'eau. Il apporte également son expertise pour le compte du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour le suivi de la qualité des eaux de rivières. En outre, il lui a été confié la réalisation d'un inventaire des zones humides de notre département.

J'ai l'honneur de soumettre à l'examen de notre Assemblée le projet de budget primitif pour 2013 du SATESE tel qu'il a été adopté par le conseil de gestion du service dans sa séance du 24 janvier 2013.

Ce projet s'élève en mouvements réels à **666 990,00 €** et les dépenses s'établissent de la façon suivante :

*** SECTION D'INVESTISSEMENT**

<u>CHAPITRE 20</u>	<u>Immobilisations incorporelles</u>	
Compte 2031	Frais d'études.....	31 108,00 €
Compte 2051	Acquisition de logiciel.....	1 000,00 €
		<hr/>
	Sous total des dépenses du chapitre 20	32 108,00 €
 <u>CHAPITRE 21</u>	 <u>Immobilisations corporelles</u>	
Compte 21838	Autre matériel informatique.....	1 000,00 €
 <u>CHAPITRE 020</u>	 Dépenses imprévues	 2 680,00 €
	 Total des dépenses d'investissement	 35 788,00 €

*** SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<u>CHAPITRE 011</u>	<u>Charges à caractère général</u>	
Compte 60	Achats.....	15 350,00 €
Compte 61	Services extérieurs.....	22 100,00 €
Compte 62	Autres services extérieurs (sauf 621)	121 600,00 €
		<hr/>
	Sous total des dépenses du chapitre 011	159 050,00 €
 <u>CHAPITRE 012</u>	 <u>Charges de personnel et frais assimilés</u>	
Compte 6215	Personnel affecté	2 200,00 €
Compte 63	Impôts, taxes et versements assimilés	4 820,00 €
Compte 64	Charges de personnel	465 032,00 €
		<hr/>
	Sous total des dépenses du chapitre 012	472 052,00 €
 <u>CHAPITRE 67</u>	 <u>Charges exceptionnelles</u>	
Compte 6711	Intérêts moratoires	100,00 €
	 Total des dépenses de fonctionnement	 631 202,00 €
	 TOTAL GENERAL DES DEPENSES.....	 666 990,00 €

L'ensemble de ces dépenses est équilibré par les **recettes** suivantes :

*** SECTION D'INVESTISSEMENT**

<u>CHAPITRE 10</u>	<u>Dotations, fonds divers, réserves</u>
--------------------	--

Compte 10222	FCTVA.....	3 590,00 €
Total des recettes d'investissement		3 590,00 €

*** SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<u>CHAPITRE 70</u>	<u>Produits des services, du domaine et ventes</u>	
Compte 7068	Autres redevances et droits.....	13 000,00 €
<u>CHAPITRE 74</u>	<u>Dotations et participations</u>	
Compte 7473	Participation départementale	366 100,00 €
	(au budget primitif de 2012, elle s'élevait à 373 000 €)	
Compte 7474	Participation des communes et structures intercommunales	80 000,00 €
Compte 74788	Autres participations (Agence de l'eau).....	204 300,00 €
	Sous total des dépenses du chapitre 74.....	650 400,00 €
Total des recettes de fonctionnement		663 400,00 €
TOTAL GENERAL DES RECETTES....		666 990,00 €

Concernant l'exercice 2013, je souhaite vous préciser les coûts et les financements des missions confiées au SATESE qui se répartissent comme suit :

	DEPENSES	RECETTES (pourcentage de participation)			
	Coûts	Département	Agence de l'eau	Communes Ctés de Cmnes	Autres
Suivi des stations d'épuration	296 343,69 €	56,20%	27,00%	16,80%	
Assistance technique à l'assainissement non collectif	116 772,55 €	66,50%	8,50%	25,00%	
Animation territoriale à la gestion des rivières	89 567,14 €	48,70%	51,30%		
Suivi de qualité de l'eau	62 102,21 €	71,00%	29,00%		
Zones humides	89 204,41 €	43,60%	56,40%		
Prestations de service	13 000,00 €			89,00%	11,00%
Activité globale	666 990,00 €	55,00%	31,00%	12,00%	2,00%

Je vous saurais gré de bien vouloir vous prononcer sur le budget primitif 2013 du SATESE tel qu'il vient de vous être présenté en dépenses et en recettes.

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis du Conseil de gestion réuni le 24 janvier 2013,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

Approuve le budget primitif 2013 du SATESE, qui s'équilibre en mouvements réels à 666 990 € ;

Approuve la répartition suivante des coûts et financements des missions confiées au SATESE pour 2013 :

	DEPENSES	RECETTES (pourcentage de participation)			
	Coûts	Département	Agence de l'eau	Communes Ctés de Cmnes	Autres
Suivi des stations d'épuration	296 343,69 €	56,20%	27,00%	16,80%	
Assistance technique à l'assainissement non collectif	116 772,55 €	66,50%	8,50%	25,00%	
Animation territoriale à la gestion des rivières	89 567,14 €	48,70%	51,30%		
Suivi de qualité de l'eau	62 102,21 €	71,00%	29,00%		
Zones humides	89 204,41 €	43,60%	56,40%		
Prestations de service	13 000,00 €			89,00%	11,00%
Activité globale	666 990,00 €	55,00%	31,00%	12,00%	2,00%

Adopté à l'unanimité.

Le Président,